

Communauté de Communes du Pays de l'Ourcq
Mairie de Vendrest

Procès-verbal du Conseil Municipal du
16 Décembre 2024

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni en Mairie de Vendrest le 16 décembre 2024 à 19 heures, sous la présidence de Francis CHESNÉ

Présents : Francis CHESNÉ, Jean-Denis LIMOSIN, Benjamin THURET, Micheline BENOIT, Sandrine GIBERT, Francis ISTE, Tyffanie KLEIN, Céline LIMOSIN, Brigitte OLIVIER, Luis CAMPOS LEON

Excusés : Gérard DUFOUR, Pascal LAVIALLE, Yann BOISLÈVE

Absents : Philippe BASILE, Carmen LEMONNIER

Secrétaire de séance : Céline LIMOSIN

L'ordre du jour des décisions à prendre a été rappelé par Monsieur le Maire:

1 – Approbation du procès-verbal du 16 Septembre 2024

2 – Délibérations :

- Autorisation d'engager et de liquider les dépenses à hauteur de 25% en investissement
- Recrutement pour les opérations de recensement de la population
- Avis sur le projet de plan des mobilités en Ile-de-France
- Demande toutes subventions État

3 – Informations et questions d'actualités

Avant de commencer la séance, Monsieur le Maire demande à retirer une délibération : Avis sur le projet de plan des mobilités en Ile-de-France ;

Le Conseil Municipal approuve.

Début de la séance : 19h10

Objet : APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU 16 SEPTEMBRE 2024

Le conseil Municipal approuve le procès-verbal du 16 Septembre 2024.

Vote pour 10 - Vote contre 0 - Abstention 0

Objet : AUTORISATION D'ENGAGER ET DE LIQUIDER LES DÉPENSES À HAUTEUR D 25% EN INVESTISSEMENT DE 2024 025

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, et notamment à l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire sollicite le Conseil Municipal pour faciliter le fonctionnement de la collectivité sur le premier trimestre 2025, l'autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'Investissement, au Budget Général, dans la limite du quart des crédits ouverts au Budget de l'exercice 2024, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Montant budgétisé – dépenses d'investissement hors reste à réaliser

Chapitre	Libellé	Budget 2024	Montant 25%
21	Immobilisation corporelles	414 773,12 €	103 693,28 €

Vote pour 10 - Vote contre 0 - Abstention 0

Objet : RECRUTEMENT POUR LES OPÉRATIONS DE RECENSEMENT DE LA POPULATION DE 2024 026

Le recensement de la population étant confié aux Communes, il convient de désigner un coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement, ainsi que deux agents recenseurs.

Coordonnateur nommé : DISSÈS Hélène

Agents recenseurs nommés : HADJAR Sabine , DISSÈS Hélène

Vote pour 10 - Vote contre 0 - Abstention 0

Objet : DEMANDE TOUTES SUBVENTIONS ÉTAT DE 2024 027

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de demander une subvention de 25 % de l'État pour la mise en place de vidéosurveillance, montant estimé HT : 74 951,40 €

Vote pour 10 - Vote contre 0 - Abstention 0

INFORMATIONS ET QUESTIONS D'ACTUALITÉ

Monsieur le Maire informe que les vœux auront lieu le vendredi 31 janvier 2025 vers 18h ou 19h.

Céline Limosin répond qu'il est préférable de commencer à 19h, pour que les personnes qui travaille puissent être présentes, ou de le faire un samedi midi.

Monsieur le Maire dit que cela n'est pas possible car quasiment toutes les communes le feront le midi.

Céline Limosin demande si le Sous-Préfet sera invité.

Monsieur le Maire confirme.

Monsieur le Maire indique que la distribution des colis pour les personnes âgées se fera le 19 ou 20 décembre selon les disponibilités des conseillers. La distribution ne sera faite que pour les personnes à mobilité réduite.

Céline LIMOSIN demande le nombre de colis total.

Monsieur le Maire précise qu'il y a 95 colis.

Benjamin THURET propose d'effectuer la distribution le jeudi 19 décembre.

Jean-Denis LIMOSIN est d'accord pour le 19 décembre et demande s'il est possible de faire des affiches pour informations aux administrés.

Monsieur le Maire demande si le repas d'automne a été apprécié et si le nouveau mode de chauffage suite aux travaux de la salle des fêtes convient.

Réponse collective du conseil : très bon repas, nouveau mode de chauffage très bien

Monsieur le Maire précise que les travaux ne sont pas terminés, il reste la VMC et les menuiseries.

Céline LIMOSIN demande s'il est prévu de refaire les sols de la salle des fêtes pour les PMR et de refaire la peinture.

Monsieur le Maire dit que ce n'est pas prévu.

Céline LIMOSIN félicite le travail du nouvel agent technique ainsi que les décorations de Noël qu'il a fabriqué. Elle demande si c'est possible de mettre des guirlandes électriques.

Monsieur le Maire dit que suivant le budget il sera possible d'en acheter.

Jean-Denis LIMOSIN signale que des engins agricoles, qui prennent la route de Presle, laissent tomber de la terre dans les fossés, qui se bouchent.

Il indique également que le bloc de pierre à Chaton a été déplacé.

Tyffanie KLEIN demande qui gère les bois entre Dhuisy et Chaton.

Benjamin THURET dit que ce sont des propriétés privées.

Tyffanie KLEIN fait remarque qu'il y a souvent des arbres qui tombent.

Monsieur le Maire approuve et précise que Monsieur Jean-Denis LIMOSIN et les agents techniques vont souvent déblayer la route.

Fin de la séance 19H40